



Page 2



Page 4



Page 6



Page 7



Page 8

Editorial

Le mois de mai apporte de belles journées ensoleillées et laisse derrière nous le mauvais temps.

Le soleil réchauffe nos pierres ocre et donne l'envie de se retrouver et de sortir.

Dans ce numéro, il est abordé la fibre, un vaste chantier qui se met en place pour voir le jour en 2024.

Ce travail se fait en parallèle avec l'adressage.

Et puis, il y a surtout, un article sur l'école du village. En effet, la classe unique qui regroupe les niveaux du CP au CM2, est lauréate du concours national de nouvelles sur le thème "Un, deux, trois, nous irons

au bois...". Ce concours est initié par le festival du livre de jeunesse de Rouen.

C'est un moment fort et émouvant pour les élèves, Anaïs, l'enseignante, les parents mais aussi pour l'ensemble du conseil municipal. Je ne doute pas, qu'à votre tour, vous serez fiers de notre école et je vous invite à réserver leur nouvelle "Sucette et Clafoutis", elle sera en vente à la bibliothèque, le bénéfice ira à la coopérative scolaire.



Ophrys jaune à Pineil

Je ne vous en dis pas plus et vous laisse découvrir "Le petit mot de Montferrand".

Bonne lecture

Nathalie Fabre

Maire de Montferrand-du-Périgord

Permanence des élus Nathalie Fabre : lundi matin et mardi matin Christine Grimal : jeudi matin
Secrétariat, agence postale Ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Tel/fax : 05 53 63 24 60
Imprimé et publié par la municipalité de Montferrand-du-Périgord,
Directeur de publication : Nathalie Fabre
Rédaction : Annie Campos, Patrice Delègue, Jean-Louis Fauchier, Gérard Finkelstein
Imprimé par nos soins

Le succès des élèves de l'école de Montferrand- du-Périgord



Le mardi 3 mai, à la bibliothèque, c'était comme une seconde remise des prix du concours national de nouvelles destiné à toutes les classes du CM1 à la troisième. Les élèves n'avaient pu se rendre à la remise officielle qui se déroulait à Rouen pendant leurs vacances. Nathalie Fabre et Christine Grimal ont tenu à recevoir ces

lauréats et leur enseignante Anaïs pour les féliciter et leur remettre un diplôme. La classe de madame Arcourt est en effet l'une des quatre classes primées après plusieurs étapes de sélection.

Si c'est à l'initiative d'une élève que la classe s'est engagée dans ce concours et si Anaïs tient à souligner que les élèves ont véritablement tout inventé, construit et écrit (personnages, lieux et trame du récit), les parents et l'équipe municipale ont bien conscience que cette réussite tient beaucoup à la disponibilité et à l'engagement de leur professeur.

La nouvelle primée, « Sucette et Clafoutis » va maintenant être illustrée, la municipalité va se charger de l'imprimer et elle sera en vente lors de la fête de l'école (vide grenier au profit de la coopérative scolaire) le dimanche 26 juin.



Nous vous invitons à venir rencontrer et féliciter cette équipe gagnante le dimanche 26 juin.

Le retour d'Obi, chien truffier de Jean-Louis Fauchier

C'était le jour du premier tour des élections. Après trois mois de cavale Obi, le chien de Jean-Louis était enfin retrouvé et ramené à la maison. Une vraie bonne nouvelle pour les nombreux volontaires qui depuis le début consacraient du temps à retrouver sa trace.

Nous connaissons bien Jean-Louis, jamais avare de conseils sur la manière de trouver et préparer toutes sortes de champignons. Il est également expert pour évaluer la qualité des truffes dans divers marchés du Périgord. La perte de son chien était très grave pour lui.

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur cette aventure qui a mobilisé de nombreuses associations à travers les réseaux sociaux. Jean-Louis organise un repas champêtre dont les bénéfices reviendront à ces associations.

Rendez-vous le dimanche 5 juin à midi sous la halle. Tarif 20€. Réservations auprès de Marie (06.95.85.48.87) ou Gérard (06.52.40.95.08)

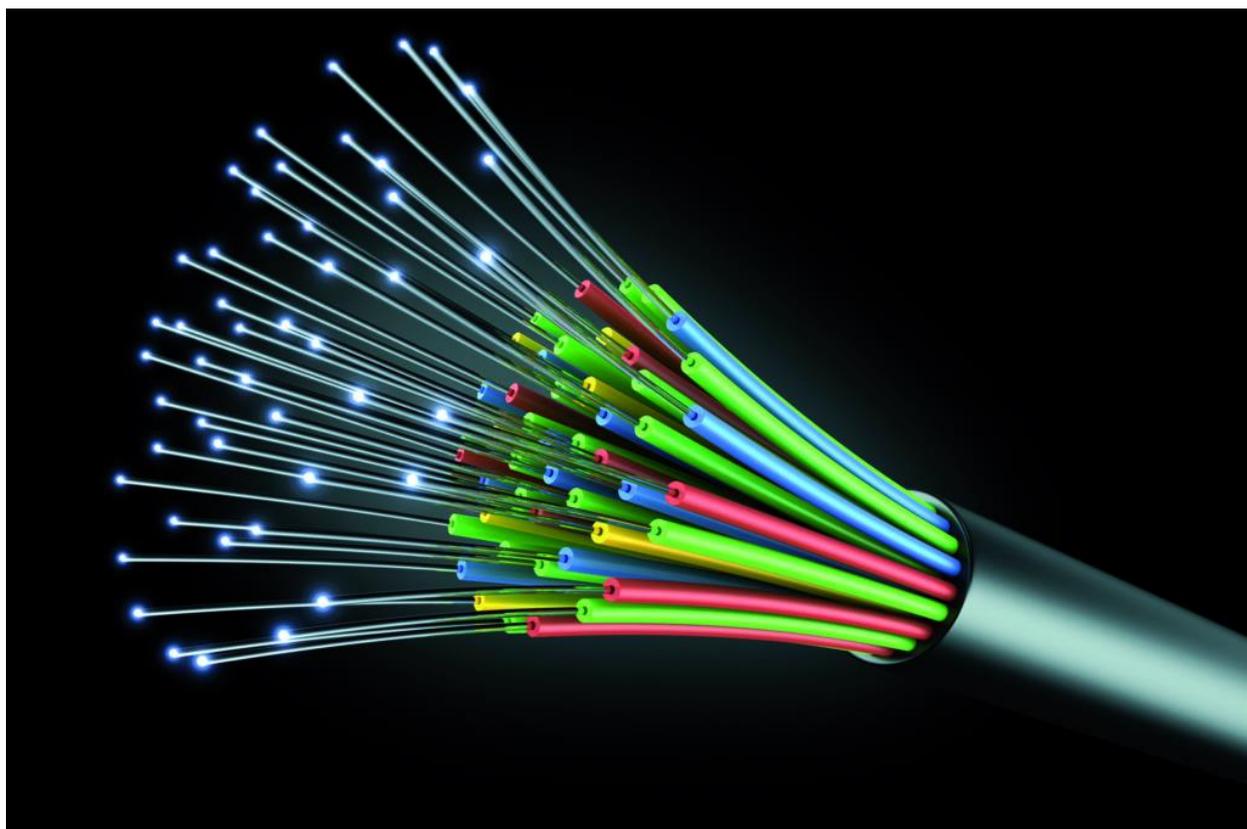
La fibre optique dans tous les foyers de Montferrand-du-Périgord

Actuellement, suite aux démarches de certains d'entre nous et à l'action de la municipalité, la fibre arrive jusqu'à l'armoire de distribution de Montferrand (à côté de l'ancienne poste, au bas du bourg). Ensuite la distribution s'effectue par les habituels fils de cuivre. Il en résulte une amélioration plus ou moins importante pour ceux qui habitent à moins de 2km du bourg. Tout ce réseau doit être remplacé d'ici la mi-2024 par un réseau entièrement neuf de fibre optique qui arrivera dans chaque foyer. C'est un chantier important qui se déroulera en trois étapes. Les deux premières s'effectueront sous le contrôle du Syndicat mixte SDE24, de l'ARCEP et de la commune, la dernière (raccordement de votre maison) sera effectuée par l'opérateur que vous aurez choisi (ORANGE, SFR, Bouygues, etc..).

Première étape : Le « relevé de boîtes aux lettres »

C'est une expression des professionnels qui sont chargés de réaliser l'inventaire de toutes les habitations qui sont susceptibles de demander un raccordement à la fibre. Il s'agit des bâtiments qui effectivement sont utilisés comme habitations et des projets dont les dossiers sont en cours (demandes de certificats d'urbanisme ou de permis de construire). Pour les projets à venir, comme pour tous les autres raccordements (électricité, téléphone,..) la demande se fera lors de la réalisation du projet.

Ainsi les services techniques accrédités par le SDE24 pourront réaliser une carte du réseau dans notre commune. Cet inventaire s'effectue à la fois à distance (avec les informations des impôts, avec le nouveau dispositif d'adresses, avec consultation des opérateurs actuels) et également sur le terrain. Vous verrez rapidement des camionnettes bien identifiables (SDE24) et des personnels agréés qui prendront des relevés de situation. Une fois réalisé cet inventaire sera transmis pour validation à la mairie. Vous n'avez aucune démarche à effectuer, l'expression « boîte aux lettres » n'est qu'une formule qui n'indique pas la réalité ni l'emplacement d'une véritable boîte aux lettres. Cette étape devrait se terminer mi-2023 pour Montferrand



Deuxième étape : La création du réseau enterré et aérien jusqu'aux points de branchement :

L'essentiel des structures qui serviront au passage de la fibre optique est déjà réalisé pour le passage des fils de cuivre. Mais il sera parfois nécessaire de renforcer ces supports pour permettre de sécuriser la nouvelle charge. Cela passera par les étapes suivantes :

- Relevé de tous les poteaux et le remplacement ou le renforcement des poteaux pour permettre les nouvelles charges ;
- Les élagages nécessaires
- La viabilisation : tranchées, fourreaux, équipement des poteaux.

Troisième étape : le branchement chez les particuliers

Une fois le réseau public achevé, les opérateurs d'Internet auront trois mois pour installer leur matériel. Pour éviter une trop grande concurrence entre eux, ils ne pourront pas activer la ligne avant ces trois mois. La réalisation des branchements entre les points de branchement et les particuliers par les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free etc...) est gratuite dans presque tous les cas : sont prévus 350m jusqu'à la maison. Il se peut néanmoins que dans certaines situations particulières dans le domaine privé (distance trop grande, lignes enterrées, poteaux manquants ou insuffisants,) votre opérateur vous demande une contribution à la mise en service.

La mise en service du nouveau réseau sera en principe à l'été 2024.

-
<i>- LES TROIS MOMENTS QUI CONCERNENT LES PROPRIETAIRES</i>
-
- Lors du relevé dit des boîtes aux lettres : vous n'avez rien à faire, les techniciens qui passeront près de chez vous (facilement identifiables) ne sont là que pour confirmer par des observations et éventuellement des photos qu'il n'y a pas d'erreur dans les fichiers ;
- Lors du relevé de l'état du réseau il peut vous être demandé d'élaguer des arbres dangereux pour le passage de la fibre, celle-ci est en effet plus sensible que le cuivre aux chutes de branches ;
- Lors du branchement de votre habitation au réseau mis en place, vous serez informé, par la commune et vraisemblablement par votre opérateur Internet des modalités.

VOIES COMMUNALES Extrait de l'arrêté préfectoral AE B1/710 du 8 juin 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales Article 53 alinéa 1er: Plantations sur les terrains en bordure des voies communales. Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises

MAMOUT
MEGALO

Une agence de communication digitale à Montferrand... et aussi un studio de création artistique

Récemment installés à Montferrand, Eva Monico et Grégoire Clamart œuvrent dans le secteur de la communication et de l'art avec leurs structures Mamout et Studio Megalo.



Eva est originaire de Moselle et a une formation en communication digitale. Elle s'installe à Paris où elle rencontre Grégoire ; ils créent alors une agence de communication.

Grégoire a une formation en audiovisuel, a exercé quelques temps le métier d'acteur, puis de réalisateur et producteur de courts et moyens métrages et de films publicitaires. Attiré par la culture vidéoludique, il remporte un prix en 2015 pour M-Game, concept d'un plateau de jeu numérique connecté interactif. Eva se spécialise dans le graphisme et l'illustration.



À l'occasion des élections de 2017, ils créent « *Manigances* » un jeu de cartes familial dont l'objectif est d'aborder l'univers politique français d'une façon ludique et légère. Ils financent le jeu via une plateforme de financement participatif et rencontrent des politiciens et des médias pour faire la communication du jeu. Le jeu se vend très bien en librairie ce qui incite Eva et Grégoire à réunir leurs différentes activités sous une seule structure « Studio Megalo ».

Leur souhait était de rejoindre la province pour changer de cadre de vie. Eva a toujours eu un attrait pour le Sud-Ouest, leur choix s'est porté sur Monpazier où le couple s'installe en 2017. Grégoire publie



cette année-là son premier roman « *Petit Perroquet* ». Pour l'été 2018, ils créent un espace culturel éphémère à Monpazier « *Le Jardin* » avec expositions, théâtre, ateliers artistiques et accueil de public. Eva intègre le réseau « *Métiers d'Art du Bergeracois* ».

Eva intervient aussi aux centres de loisirs de Monpazier et Cadouin autour du livre illustré.

En parallèle des activités de communication, Eva écrit et édite un livre sur l'écologie : *La nature se fait un sang d'encre*, puis une BD Jeunesse : *L'oiseau jardinier*.



En 2019 Grégoire crée un jeu vidéo tout public sur mobile : *Heroball Maze*. En validant un master en conception numérique, il se concentre sur la création d'expériences en réalité virtuelle et, dans un futur proche, en réalité augmentée

En septembre 2021 Eva et Grégoire s'installent à Montferrand pour y développer leurs activités et rebaptisent leur site « Mamout ».

Les idées et les projets ne manquent pas à Eva et à Grégoire qui sont déjà bien implantés dans leur domaine d'activité.

Leurs œuvres sont remplies de couleurs, d'humour, de clins d'œil ; elles véhiculent de belles valeurs sociales et écologiques.

Ils vous invitent à une matinée de dédicace, vente de leurs livres et jeu et échanges sur leurs métiers

le 4 juin matin à la bibliothèque de Montferrand



En cours, un projet de BD scénarisée par Grégoire et illustrée par Eva : une histoire fantastique de chats dont la quête est de sauver le Monde du Rêve. Ils souhaitent travailler avec une maison d'édition afin d'offrir à l'ouvrage une plus grande diffusion. En cours également un recueil de nouvelles de science-fiction et d'anticipation écrit par Grégoire. Par ailleurs, Grégoire anime deux jours par mois à Paris un atelier pour aspirants comédiens dans une école privée ; il envisage de faire venir en juin quelques-uns de ses élèves à Montferrand pour un tournage.

Cette année, ils ont accueilli une artiste en écriture de plusieurs livres. Ils souhaitent continuer à faire venir des artistes pour collaborer sur des projets communs.

L'agence communication digitale

Voilà à Montferrand un exemple de ces nouvelles entreprises qui utilisent essentiellement les ordinateurs pour leurs productions.

Leurs réalisations sont très variées :

- gérer et promouvoir l'image d'une entreprise, d'une marque par exemple en créant des logos, des cartes de visite et en prodiguant des conseils
- créer des sites Internet « vitrine », des outils de vente en ligne et assurer leur sécurité ;
- réaliser des dépliants, des affiches, des cartes de restaurant, des livres et des catalogues mais également des films promotionnels, des jeux vidéo.

Le tri pour les poubelles jaunes : pensons à la sécurité des salariés



« On ne sait jamais ce qu'on peut mettre dans ces poubelles, de plus d'une région à l'autre, voire d'une commune à l'autre, c'est différent ». Voilà une réflexion que nous nous faisons très régulièrement malgré les dépliants, les affiches pour nous l'expliquer.

Alors commençons par l'essentiel : la sécurité de ceux qui vont trier ces déchets. Lorsque ceux-ci arrivent sur le site de tri, ils sont pris en charge par des hommes et des femmes qui vont les manipuler.

Bien entendu ils sont protégés, et c'est bien la raison pour laquelle on nous dit qu'il est inutile de laver les emballages en gaspillant de l'eau.

Mais toute protection a des failles et c'est pour cette raison que nous devons réfléchir avant de jeter nos déchets dans ces poubelles jaunes.

Réfléchir à la santé de ces salariés, donc ne pas y jeter tout ce qui pourrait les contaminer : masques de protection (Covid par exemple), mouchoirs jetables, matériel utilisé pour des soins et bien entendu médicaments qui doivent être rapportés à la pharmacie.

Réfléchir à la sécurité physique de ces salariés : **pas d'objet uniquement des emballages** et surtout pas d'aiguilles, de verre.

Ne pas jeter ces déchets dans des sacs car pour leur sécurité les employés n'ont pas le droit de les ouvrir.

*Déchèterie de Beaumontois-du-Périgord,
ZA Artisanale - Route Monpazier 24440
Du 1 septembre au 30 juin
ouverte le lundi de 14h-17h, ouverte du mardi au vendredi de 9h-12h et 13h30-17h
et le samedi de 9h-12h
Fermée le dimanche et jours fériés*

Le SMD3 propose la visite du centre de tri
De 14h à 15h30 **GRATUIT**

- mercredi 23 février 2022
- mercredi 9 mars 2022
- mercredi 5 octobre 2022
- lundi 28 novembre 2022

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

OU VONT NOS PAPIERS ET EMBALLAGES ?
COMMENT SONT TRIÉS NOS EMBALLAGES PLASTIQUES ?
COMMENT RÉDUIRE LE VOLUME DE NOS DÉCHETS ?

Nombre de places limité à 15 personnes, pensez à réserver.
09 71 00 84 24 / Service Usagers
La Rampinsolle
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Les événements à venir pour Montferrand-du-Périgord

Dimanche 5 juin : repas champêtre, animations, tombola. Au profit des associations qui se sont mobilisées pour retrouver la trace d'Obi, chien truffier de Jean-Louis

Dimanche 26 juin fête de l'école : vide grenier et vente du livre écrit et illustré par les élèves de l'école

Jeudi 14 juillet : repas des chasseurs

Dimanche 25 juillet : retour de la Fête votive sous la halle avec vide-greniers et restauration rapide le midi

Dimanche 6 août : Fête du livre « Livresse Montferrandaise » deuxième édition, après le thème de la citoyenneté cette année sera sous le signe du sport et de la convivialité

Du Lundi 22 août au vendredi 26 août : conférences de la vallée de la Couze sur la préhistoire

Au conseil municipal :

Brèves du Conseil Municipal du 07 février 2022

Micro-folie : bientôt les communes de la CCBDP auront accès à un dispositif culturel de visites ou expositions en numérique mis en place par le ministère de la Culture.

Adressage : l'obligation d'attribuer des noms aux routes et chemins incombe au conseil municipal, lequel a délivré une lettre d'information à tous les Montferrandais

Travaux de réparation et de modernisation de **l'éclairage de la halle**

Emilie Mori est en formation au **secrétariat de la mairie** pour remplacer Victor muté à compter de mars à la mairie de Beaumont

Assainissement collectif : bon fonctionnement de notre station d'épuration et bonne qualité de l'eau

Le SMD3 organise des visites du Centre de **Tri des déchets** de Coulounieix-Chamiers ; s'inscrire au 0971008424

Brèves du conseil municipal du 04 avril 2022

Comptes financiers

Les comptes de 2021 laissent apparaître un excédent de 30136 € qui témoigne d'une bonne gestion. Le budget proposé pour 2022 est approuvé par le conseil municipal.

Départs

Madame Autran, qui assurait la propreté des locaux de la mairie, est partie à la retraite ce printemps. Victor Alvez, comme annoncé est parti et est remplacé par Emilie Mori.